



Pau, le 19 décembre 2024

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES AGENTS DU DEPARTEMENT

Un comité Social Territorial (CST) est prévu ce jeudi 19 décembre 2024. Les élus du personnel de la CGT siégeant à cette instance n'y participeront pas.

Les raisons de ce boycott sont multiples.

L'administration continue d'ignorer la parole des représentants du personnel lors des commissions de travail et poursuit son abattage de sujets divers et variés sans prendre la peine d'entendre nos réelles préoccupations. Les documents de travail nous sont transmis « pour hier », les sujets traités sont parfois proposés au dernier moment par l'administration, nos propositions et orientations sont trop de fois laissées de côté, et nos avis sont balayés !

Ce manque de respect ne peut plus durer : tant pour les représentants du personnel qui siègent dans les instances, que pour les agents qui partagent avec leurs élus du personnel un quotidien de travail qui se dégrade à vitesse grande V, en espérant avoir un écho...tout là-haut...

La direction fait la sourde oreille. Dans ce contexte, le dialogue social n'est plus qu'un monologue.

La direction considère que nos propos sont « EXAGÉRÉS » ! Nous rappelons que notre rôle en qualité d'élus du personnel consiste à porter la parole des agents de la collectivité à l'oreille de l'administration. Nous faisons le constat que cette parole est bafouée et ignorée !

Selon l'administration, les agents exagèreraient leurs difficultés rencontrées au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions ! A la CGT, nous ne pouvons continuer à l'entendre !

A l'instar de la législation en vigueur qui régit le fonctionnement de notre collectivité territoriale, nous rappelons le **droit** à la participation des agents, par l'intermédiaire de leurs représentants du personnel élus, à la détermination de leurs conditions de travail, à l'élaboration et au fonctionnement du service public, et à la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines.

Dans notre collectivité, il n'en est rien aujourd'hui. Notre participation en qualité d'organisation syndicale à des instances telles que le CST ou la F3SCT (Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de travail) ne semble constituer aujourd'hui qu'un jeu de rôle que l'administration continue de nous faire jouer. En effet, les échanges durant ces instances nous amènent à des voies sans issues.

Pour la CGT cela ne peut plus durer.

Pour toutes ces raisons nous boycotterons le CST prévue ce jeudi 19 décembre 2024.

Sandra PEREIRA-OSTANEL

Secrétaire générale